

# À Saint-Nazaire, La Ligue des droits de l'Homme souhaite que la pollution soit mesurée en continu

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) demande deux capteurs permanents autour de Donges, ainsi qu'une station mobile en cas d'accident.

[Ouest-France](#) Matthieu MARIN. Publié le 07/09/2020 à 09h01



Nuage noir au dessus de Saint-Nazaire lors de l'incendie de carcasses de voitures chez GDE à Montoir-de-Bretagne. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Pourquoi la pollution de l'air engendrée par certains composés n'est-elle pas mesurée en permanence dans l'agglomération nazairienne ? C'est l'une des questions que pose la Ligue des droits de l'Homme (LDH). Elle a fait parvenir un courrier aux autorités (1), pour demander l'installation de deux capteurs en continu analysant les Composés organiques volatils (Cov). Ainsi qu'une station mobile pour mesurer les retombées en cas d'accident. Cela aurait pu être fait, par exemple, après [le feu chez GDE le 13 mai](#).

Pourquoi ces demandes ? Cet été, la LDH a étudié deux rapports. Le premier, sur la pollution de l'air dans le secteur de l'tang de Berre, qui compte de nombreux sites industriels. Elle y a trouvé plusieurs recommandations qui pourraient s'appliquer à l'agglomération nazairienne. Réduire les émissions de pollutions, comparer avec d'autres sites, faire des études sur la santé, proposer un programme territorial. Surtout, la LDH constate que depuis 2013, autour des raffineries du Havre et

de Lyon, les analyses de l'air sont effectuées en continu « **par deux stations et sur une vingtaine de composants spécifiques** ». Alors qu'à Donges, «**sur prescription préfectorale, l'analyse n'est effectuée que durant 12 semaines et ne porte que sur les composants globaux** ».

Le deuxième document est un retour d'expérience après l'incendie de Lubrizol en septembre 2019. « **Il est recommandé la mise en place sur les zones à risques d'une station de mesure mobile pour que l'information soit rapidement disponible** ». Il s'agirait, en cas d'accident, de prendre rapidement en compte les retombées polluantes et les effets toxiques à moyen terme.

En plus de ces demandes, la LDH rappelle son souhait d'une étude épidémiologique sur les liens éventuels entre la pollution et la santé, également demandée par de nombreux acteurs, ainsi qu'un « **plan de réduction des émissions** ».

Préfecture, agglomération, Agences de l'environnement et de la santé, Air Pays de la Loire.